

de ses plus fortes crises, elle conservait l'usage de sa liberté et de ses autres facultés morales, et parfois, on lui entendait dire ces paroles : " Il peut posséder mon corps, mais mon âme, jamais ! . . . Seigneur Jésus, je vous offre cela en expiation de mes péchés. "

Mais la pauvre fille avait beau prier et s'humilier, le Père exorciste avait beau adjurer le démon de sortir, l'esprit infernal ne cessait de répéter qu'il était plus fort que tous les autres, et qu'il ne voulait point sortir. Un jour, cependant comme vaincu par les exorcismes, il dit au Père :

— Si je sors de ce corps, il faut que j'entre dans un autre. Dans quel corps veux-tu que j'entre ?

— Va-t-en dans la mer.

— Oui, j'irai ; mais à condition que tu me permettras d'y faire périr un vaisseau.

— Non, tu n'iras pas dans la mer à cette condition, parce que tu ferais périr ainsi des personnes en état de péché mortel, pour les entraîner dans l'enfer avec toi.

— Hé bien ! envoie-moi dans le corps d'un poisson.

— Non, parce que tu pourrais nuire aux